

MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Au titre du contrat de liquidité confié par la société GERARD PERRIER INDUSTRIE à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 100 000€ en date 14 juin 2021.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions GERARD PERRIER : 635 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 62 822,86€